ROUBAIX

Arrestations pour vol à l'esbroufe. — Lundi, vers 7 heures 25 du soir, Mme D'Hulst Aline, âgée de 24 ans, couturière, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 152, regagnait son domicile, sa journée terminée, lorsqu'au moment où elle passait rue du Bois, un individu se jeta sur elle et d'un mouvement brusque lui enleva le réticule qu'elle tenait à la main.

Mme D'Hulst appela au secours et un jeune soldat du 43e d'infanterie, M. Vanoverveld Georges, s'élança sur le malandrin, l'arrêta place du Trichon, et avec l'aide de plusieurs passants, le conduisit au poste central de police, où il déclara se nommer Bourse Léon, âgé de 24 ans, sans domicile ni profession. Julie Darrein, âgée de 21 ans, repasseuse, sans domicile fixe, épouse Bourse, qui d'un trottoir voisin regardait opérer son mari, l'accompagna jusque devant le poste, et là commença à ameuter les passants, proférant contre les agents les plus grossières insultes.

Mise en état d'arrestation par l'agent Panchier, la femme Bourse le roua de coups de pied et de poing et ce n'est qu'avec peine qu'on parvint à la mettre au violon.

Cette terrible femme a promis qu'à sa sortie de prison elle fera son affaire à Mme D'Hulst, insultera et crachera à la figure de tous les agents.

Ce charmant couple a été conduit au Parquet.

L'affaire d'avortement de la rue Pavrent. — L'affaire d'avortement dans laquelle sont inculpés : Hélène Tiberghien, servante à Tournai ; son patron, Van Enoo, industriel à Tournai ; Françoise Marie-Rosalie, femme Demoor, âgée de 45 ans, cartonnière, rue Favreuil, 15 ; Henri-Joseph Demoor, 45 ans, broyeur de chaînes, même adresse ; Deligny Léocadie-Juliette-Léonie, femme de Saint-Martin, 43 ans, cabaretière au « Train qui passe », rue du Virier, 1, aura son dénouement devant le Tribunal correctionnel de Courtrai, le mercredi 5 décembre prochain.

Scène de brigandage. — Dimanche, vers sept heures du soir, deux individus inconnus entrèrent dans l'estaminet Clémence Vandervelde, femme Verdonck, rue Boucicaut et prirent plusieurs consommations. Au moment de payer, un des individus jeta sur le comptoir une pièce de un franc sur laquelle il lui revenait soixante centimes. La cabaretière lui donne donc la monnaie, mais notre homme la refuse et plantant son couteau dans le comptoir, réclame soixante-dix centimes. Pour éviter le sac de son établissement, Mme Verdonck redonna deux sous aux ivrognes qui lui dirent : « T'es de la chance, vieille v... »

Craignant pour la vie de sa sœur, le beau-frère de Mme Verdonck quitta l'estaminet en disant qu'il allait chercher la police. L'homme au couteau ramassa son arme et lui emboîta le pas pendant quelques instants puis revint devant le cabaret dont il tente d'enfoncer la porte à coups de pied. Pour se défendre, Mme Verdonck, qui avait déjà reçu plusieurs coups de pied, s'empara d'une bouteille vide, en frappe de deux coups à l'épaule et sur la tête un des malandrins qui se sauve avec son confrère, après avoir brisé la vitrine et fait pour quinze francs de dégâts.

M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

Fin de grève. — Ainsi que nous l'avions annoncé, la grève du tissage de MM. Paul Prouvost frères, rue Claude-Lorrain, est terminée.

Les 500 grévistes ont repris le travail mardi matin, le sous-directeur Edouard Lambert ayant donné sa démission.

La fraude. — Mardi, vers six heures du matin, le sous-brigadier Cuvelier et plusieurs agents du service de la sûreté ont arrêté la nommée Sauss Rosalie, femme Drubbello, âgée de 27 ans, ménagère, demeurant rue du Tilleul, 293, recherchée en vertu d'un extrait de jugement en date du 6 juillet dernier, émanant de la Cour d'appel de Douai, et la condamnant à deux mois de prison pour fraude.

Institut Turgot. — Nous lisons dans le bulletin trimestriel de l'Association Amicale des Anciens Élèves de l'Institut Turgot :

La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 20 janvier 1907, à 10 heures 1/2 du matin, au siège social, Institut Turgot, rue du Collège, 78.

Ordre du jour : 1. Rapport du Secrétaire ; 2. Rapport du Trésorier ; 3. Souscription pour le banquet devant avoir lieu le 23 février 1907 ; 4. Élection de neuf membres de la Commission : Membres sortants : A. Deleporte, Ch. Delescluse, G. Dubarcq, F. Flarquin, J. Godfroy, Emile Willem, rééligibles ; E. Després, J. Hervet, démissionnaires ; Ed. Willem, décédé.

⁂

Le premier bal d'hiver aura lieu le samedi 8 décembre prochain, dans la salle de gymnastique de l'Institut Turgot.

Le second bal aura lieu le 9 mars 1907.

Nous continuerons, pour ces fêtes, le contrôle inauguré lors de notre bal du 10 mars 1906. C'est-à-dire que l'invitation sera une carte spéciale, où tous nos sociétaires indiqueront le nom des membres de leur famille qui assisteront au bal. Cette invitation sera remise au contrôle et nous prévenons dès maintenant que l'entrée, *pour toute personne non reconnue comme ne répondant pas à un des noms portés*, sera rigoureusement refusée.

Un banquet sera organisé pour la fin de février.

Espéranto. — Ouverture d'un cours de langue espéranto, mercredi 28 courant, à huit heures du soir, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège. Ce cours aura lieu tous les mercredis soir, de 8 à 9 heures.

Des cartes d'admission, valables pour toute l'année scolaire 1906-1907 seront délivrées contre la somme de 6 fr. 50 pour droit d'inscription.

Accidents du travail. — A la Société Anonyme de Teinture et d'Impression, rue de Pile, 207, M. Marey Napoléon, 75 ans, demeurant rue Molière, 17, a été brûlé à la partie antérieure de la jambe gauche par la chute d'un chauffage à [illegible].

— M. Arthur Vanlandeghem, âgé de 36 ans, demeurant rue de la Clef, [illegible] chez madame veuve Henri Vandamme, constructeur, rue du Luxembourg, s'est fait une plaie de la face externe du [illegible] gauche.

— M. Duquesnoy Clovis, âgé de 33 ans, demeurant rue Faidherbe, à Wattrelos, apprêteur chez MM. [illegible]schepper et Cie, rue de l'Ermitage, a eu [illegible] la main gauche en travaillant à un [illegible] de vapeur.

— Chez M. Auguste Lepoutre et Cie, fabricants rue Saint-Antoine, 23, Mme Octavie Verbrugghe, âgée de 42 ans, soigneuse, demeurant Grande-Rue, cour Lelièvre, 7, une [illegible] main gauche serrée entre le rapport et le mouvement de frotteur.

— M. [illegible] Désiré, 20 ans, demeurant rue Victor-Hugo, 23, homme de peine chez MM. Vandecroux et fils, négociants, rue Brame, a eu le [illegible] gauche serré entre les tampons de deux wagons.

Société de Géographie. — Samedi 1er décembre, dans le grand amphithéâtre de l'École [illegible] des Arts industriels, à 8 heures 1/2 du [illegible] la septième réunion de la saison. [illegible] donnée par M. A. Hulot, [illegible] de l'Empire du Japon à Bruxelles, qui [illegible] « l'Histoire politique et contemporaine du Japon », et accompagnera son sujet de [illegible] projections inédites.

[illegible] avec quelle rapidité s'est développé ce pays d'Extrême-Orient et quel rôle aussi important [illegible] que considérable il a joué au cours de ces dernières années. Aussi la causerie de M. Hulot ne pourra-t-elle manquer de présenter un vif intérêt.

Toute la première partie de l'amphithéâtre est réservée aux membres de la société ; de même que les premiers bancs de droite et gauche de l'enceinte laissée au public doivent servir aux jeunes gens inscrits pour le concours des comptes rendus.

Grand-Théâtre-Hippodrome. — *Le Vieux Marcheur* par la Tournée Vast. — C'est dimanche prochain 2 décembre, en soirée, que la Tournée Vast, une des meilleures parmi celles qui nous visitent, nous donnera *Le Vieux Marcheur*, l'amusante comédie de Lavedan, le plus gros succès de rire de ces dernières années.

Lever du rideau à 8 h. 1/4 très précises.

Grand-Théâtre. — Jeudi 29 novembre, à 8 h. 1/4, représentation de gala. *La Walkyrie*, de Richard Wagner. Troupe complète du grand-opéra, du Théâtre Royal de Gand, avec le concours de M. Pierre de Meyer, du Théâtre Impérial de Vienne, et de Mme Martini, de l'Opéra.

Théâtre du Fontenoy. — Dimanche 2 décembre, spectacle extraordinaire, *Roger la Honte*, drame en 5 actes et 8 tableaux, avec le concours de la petite Yvonne Quatry, 1er rôle d'enfant du Grand Théâtre de Lille ; *Le Paradis*, vaudeville en 3 actes. La location est ouverte dès à présent, 69 bis, rue de la Gare et 25, rue Richard-Lenoir.

Théâtre des Variétés (rue Lacroix) — Décidément, il n'y a encore qu'un vrai moyen pour un directeur d'attirer le public : c'est de donner du bon spectacle. Depuis plus d'un mois que le Cinématographe des Variétés a fait ses débuts, le public s'est rendu de plus en plus nombreux au théâtre de la rue Lacroix, et dimanche dernier bien des personnes n'ont pu trouver de place tant en matinée qu'en soirée. C'est du reste un succès sans précédent que nous offre le Cinématographe des Variétés. 2.000 mètres de vues absolument nouvelles défilent sur l'écran à chaque représentation, et l'on n'entend dans la salle qu'applaudissements et éloges du public à l'égard de ce cinématographe, dont la beauté des vues n'a d'égal que la perfection du rendement.

Il y aura jeudi matinée à 4 heures, et soirée à 8 heures. Prix des places : fauteuils 1 fr., parquets 0,50, galeries 0,30. Faveurs, demi place aux fauteuils et aux parquets.

Etat-Civil

Naissances. — Léon Desmet, rue de Béthune, 35 — Georges Vandewaghe, rue Marengo, 11 — Henri Leman, rue Marceau, 57 — Rachel Desmadryl, boulevard de Cambrai — Edmond Destoppeleir, boulevard de Cambrai — Florence Libbrecht, rue Blanchemaille — Elisabeth Meert, rue Blanchemaille — Edouard Leoutier, rue Blanchemaille — Edouard Berbion, rue Blanchemaille — Suzanne Dejonge, rue des Palmiers, 8 — Marcel Verstraete, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 8.

Mariages. — Camille Sterbecq, sans profession, à Avesnes et Fernande Rive, sans profession, rue Barbieux — Gaston Belpalme, ébéniste, rue Drouot, 10 et Julie Laturcq, piqûrière, rue Archimède, 42.

Décès. — Mathilde Croise, 40 ans, ménagère, rue Delezenne, 6 — Julien Houset, 65 ans, journalier, rue Blanchemaille.

Mort-Nés. — 2.

TOURCOING

Une discussion de ménage qui termine au tragique. — Mme Clara D..., demeurant rue de Carvin, eut prise de discussion, hier, vers 4 heures du matin, avec son mari. Surexcitée par cette scène, Mme Clara D... se rendit à la cour et se précipita dans la citerne. Toutefois, l'instinct de la conservation l'emporta rapidement sur la funeste détermination de la pauvre femme qui se mit à pousser des cris perçants qui attirèrent les voisins. Elle put être retirée saine et sauve et, tout au plus, en sera-t-elle quitte pour un rhume corsé.

Accident de voiture. — Un domestique au service de M. Marischal, camionneur, rue de l'Ouest, à Roubaix, M. Arthur Roger, 43 ans, passait hier matin, boulevard Dessat, conduisant un camion, lorsqu'il tomba de son véhicule. Transporté au poste de police du Blanc-Seau, M. Roger qui portait de fortes contusions de la jambe droite, reçut des soins de M. le docteur Dupont qui le fit ensuite reconduire à son domicile, rue de Naples, cour Duhrulle, à Roubaix. L'incapacité de travail sera d'une huitaine de jours.

C'est au BAZAR BELGE, 26, rue de Lille, à Tourcoing, que vous trouverez à vous habiller au même prix qu'en Belgique.

Accidents du travail. — M. Paul Willoc, 33 ans, manœuvre à l'usine municipale à gaz, s'est blessé à la main gauche en poussant un chariot de coke.

— Un chauffeur de l'usine à gaz, M. Désiré Geelhaert, 34 ans, s'est fait une entorse du pied droit en soulevant un rouleau de câbles électriques.

— M. Albert Dutbart, 28 ans, fileur chez M. Paul Requillart, filateur de coton, a contracté une entorse du pied gauche par suite d'une glissade.

— Mlle Germaine Dupont, 25 ans, encaisseuse chez MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, s'est heurtée violemment contre une serrure. Contusion du thorax.

— Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de la Vigne, Mlle Madeleine Cathen, 19 ans, festonneuse, s'est blessée au pouce droit en nettoyant sa machine.

Caisse d'épargne. — Dans les séances des 25 et 26 novembre, la caisse d'épargne a reçu 43.351 fr. de 319 déposants. Vingt-neuf nouveaux livrets ont été inscrits. La caisse a remboursé 35.647 fr. 34 à 129 déposants, dont 38 ont été soldés.

Théâtre municipal (place Lecerrier). — Ce soir mercredi 28 novembre, au théâtre municipal, *La Tour de Nesle*, drame en 5 actes et neuf tableaux de MM. Gaillardet et Dumas.

Le spectacle se terminera par *Les Joies du Foyer*, comédie en 3 actes de Hennequin.

Bureau à 7 heures. Rideau à 7 heures 1/2. Prix ordinaire des places. Pour la location s'adresser à M. Désiré Flament, gérant du théâtre.

Etat-Civil

Naissances. — Dequis Edouard, rue de Dunkerque, 118 — Foulon Richard, rue Claude-Bernard, 54.

Mariages. — Dhuyvettère Henri, allumeur de gaz et Delepaut Claire, ménagère — Lesage Achille, boucher et Dewitte Eugénie, piqûrière.

Décès. — Prouvost Henri, 81 ans, rue de Gand — Outhott Angélique, 88 ans, rue Charreul, 33 — Detroy Stéphanie, 52 ans, rue de la Croix Rouge, 205 — Hennebicq Lucien, 8 mois, rue du Tilleul — Dinne Jeanne, 2 mois, rue de Gand — Vanhuyle Ida, 64 ans, rue de Tunis, 40.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY. — Le concert offert par l'A. A. des Anciens Élèves de Lannoy a obtenu un grand succès. La section musicale et les clarinettistes soulevèrent une tempête de bravos, l'Orphéon et les élèves de l'école, sous la direction de M. Vercoutre, exécutèrent avec beaucoup de finesse les chœurs inscrits au programme. La tâche ingrate d'accompagnatrice fut confiée à Mlle Fontaine qui, par sa grâce et son talent, sut rendre le concert plus facile à tous.

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE. — Depuis plusieurs semaines les industriels de St-André sont mis en coupe réglée par une bande de malfaiteurs qui s'attaquent principalement aux objets en plomb ou en cuivre. Dans la nuit de samedi à dimanche, l'usine Kuhlmann a reçu leur visite. Après avoir scié la palissade dans la partie contiguë à la propriété de MM. Vetterier et Mureau, en bordure du chemin de contre-halage, les voleurs se sont introduits dans la cour de l'usine et ont enlevé six tuyaux en plomb, munis de raccords en bronze, et servant à la vidange des citernes d'acide sulfurique. La nuit suivante MM. Vetterier et Mureau constatèrent à leur tour la disparition de trois tuyaux de plomb pesant ensemble 300 kilos. Pour enlever le produit de leur vol, les visiteurs nocturnes ont dû procéder à un véritable démontage, car ces tuyaux faisaient partie d'appareils de distillation.

MOUVAUX. — *Banquet de la Musique municipale.* — L'Harmonie municipale a fêté la Ste-Cécile, dimanche dernier.

Contrairement à ce que le *Journal de Roubaix* a annoncé le lendemain, cette phalange artistique n'a pas donné d'audition à la grand'messe, à l'église St-Germain.

Dans le courant de l'après-midi, les musiciens ont fait leur promenade traditionnelle à travers la ville, en exécutant de joyeux et entraînants pas redoublés.

Le soir, vers cinq heures, a eu lieu au Café de l'Harmonie le banquet annuel. Il était présidé par M. Duhem, maire, entouré de MM. Beron, adjoint, Millies, Veillant, Six, Surmont, Dobbel, Labrau, conseillers municipaux républicains, et des membres de la Commission administrative de la Musique municipale. En outre, avec les membres honoraires de la société assistaient beaucoup de charmantes dames et d'élégantes demoiselles.

Pendant la fête qui a pleinement réussi, plusieurs toasts ont été portés. Sur la proposition de M. Jules Verhrugge, sergent-major, secrétaire de la société, un vivat a été chanté en l'honneur du dévoué vice-président, M. Surmont Florimond. Celui-ci, après avoir remercié l'assistance, a blâmé avec énergie dans un discours bref et bien senti, la conduite d'un certain Lucifer, jaloux de l'excellente réputation, des progrès et surtout de la vitalité de la société, et dont l'une des préoccupations est de signaler les musiciens aux patrons — il y en a à Mouvaux qui signalent bien ! — afin d'exiger qu'ils optent entre la musique et le travail.

La salle tout entière a montré, par des applaudissements frénétiques, combien elle désapprouvait, elle aussi, la perfidie de cet ennemi de la liberté.

Ensuite M. Duhem, maire, pour qui un vivat venait d'être chanté, assura que la municipalité était toute dévouée pour la société qui prête son concours en maintes circonstances, et elle la lui prouvera à l'occasion.

Après un dernier vivat à l'adresse de M. Guilleaume, l'excellent chef de la musique municipale, retenu chez lui par la maladie, le banquet se termine par des chansons.

Le bal qui eut lieu ensuite fut très animé et dura jusqu'après minuit.

ARMENTIÈRES. — Le Conseil municipal se réunira mercredi 28 novembre, à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Élection d'un secrétaire pour la séance — Lecture du procès-verbal de la séance du 10 août 1906 — Collège de filles : Demandes d'exonération de rétributions : Rapport — Collège de garçons : Demandes d'exonération de rétributions : Rapport — École Nationale Professionnelle : Demandes de bourses — École des hautes études commerciales : Demande de subside — Cimetière : Règlement et cahier des charges : Adjudication des travaux d'entretien — Entretien des bâtiments communaux : Résiliation et réadjudication des entreprises des 4e et 5e lots — Bureau d'hygiène : Création.

Repos hebdomadaire : Demandes de dérogation à la loi du 13 juillet 1906 — Aveugle : Trousseau ; demande de subside — Sociétés : Demandes de subvention — Budget des Hospices pour 1907 — Budget du Bureau de Bienfaisance pour 1907 — Budget du service de l'assistance médicale gratuite pour 1907 — Budget du Collège de jeunes filles pour 1907 — Budget primitif de la ville pour 1907 — Vote des impositions communales ordinaires pour 1907 — Vote des impositions communales extraordinaires pour 1907.

Caisse des Écoles : Fournitures d'effets ; Cahier des charges — Cantines scolaires : Fournitures. Traité de gré à gré — Établissement des bains : Chauffage ; Traité de gré à gré — Octroi : Abonnement avec les fermiers — Liste des électeurs : Révision ; Désignation des délégués — Caisse d'Épargne : Conseil des Directeurs ; Renouvellement partiel — Contributions directes : Nomination des Commissaires-Répartiteurs — Fournitures à la Ville et au Collège de jeunes filles pour 1907 : Traités de gré à gré — Assistance médicale gratuite : Révision de la liste des indigents — Acquisition de terrain pour alignement.

Octroi : Construction d'une guérite-abri à la gare annexe — Conservatoire de musique de Lille : Demande de subside — Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes ou incurables — Augmentation du taux de l'allocation — Vote de crédits supplémentaires — Veuve d'un appariteur retraité : Liquidation de pension — Location des étaux et boutiques de la Halle : Résiliation de baux — Chemin vicinal ordinaire n° 4 : Aliénation de terrain pour alignement — Octroi : Personnel : Médailles d'honneur ; Vote de crédit — Incendie des établissements Pouchain et Cie : Chômage ; Vote de secours — Communications diverses.

L'indemnité parlementaire. — Le Cercle Radical d'Armentières, réuni en assemblée générale le dimanche 25 novembre 1906,

Considérant que l'indemnité de 9.000 fr. accordée jusqu'ici aux membres du Parlement est suffisante pour permettre à tous les élus l'exercice de leur mandat ;

Considérant que les raisons alléguées pour motiver l'augmentation de cette indemnité ne sont pas fondées,

Invite, à l'unanimité, les élus républicains du Nord au Parlement à voter contre le projet tendant à porter de 9.000 fr. à 15.000 fr. l'indemnité parlementaire ;

Le Cercle décide que copie de la présente délibération sera adressée aux députés et sénateurs républicains du département et aux journaux.

Le Secrétaire,
A. Soene.

Théâtre Municipal. — La représentation de dimanche dernier a été un gros succès pour la troupe du Théâtre de Roubaix et de l'avis unanime jamais représentation de pareille valeur ne fut donnée à Armentières. Nous sommes persuadés que nos lecteurs voudront encourager le directeur en assistant nombreux aux prochaines représentations.

Lundi 3 décembre, à 7 heures précises, première représentation à Armentières du grand succès du Palais Royal : *L'Enfant du Miracle*, vaudeville en 3 actes. On commencera par : *La Gerantse*, drame. La location est ouverte à la caisse de l'Établissement de Bains.

HOUPLINES. — *Denier des écoles laïques.* — Assemblée générale dimanche 2 courant, à 10 heures très précises du matin, au siège, rue Victor-Hugo, « Estaminet de la Belle-Vue ».

HALLUIN. — *L'éclairage.* — Le budget additionnel de 1906 contient encore la rubrique suivante qui se répète invariablement depuis 10 ans : « Extension de l'éclairage : 10.000 francs. » Et, aujourd'hui, comme les années précédentes, nous allons espérer voir établir l'éclairage dans les rues du Midi, de la Pannerie et autres.

Nous savons fort bien qu'il existe un différend entre la Municipalité réactionnaire d'Halluin et la Compagnie belge concessionnaire du gaz. Mais est-ce une raison pour laisser sans lumière des rues peuplées et fort fréquentées ? En attendant que les difficultés s'aplanissent ne pourrait-on y installer provisoirement un éclairage quelconque au pétrole, à l'acétylène ou à l'électricité ? Ce dernier ne coûterait que très peu comme installation. Avec quatre ampoules, ce serait suffisant.

Voilà une idée ! Qu'en fera-t-on ? Ce qu'on fait des conceptions à odeur républicaine : on n'en tiendra pas compte. Eh bien ! tant mieux ! Les électeurs apprécieront ce stupide parti-pris.

Remarquez bien qu'il ne s'agit pas de trouver de l'argent car il y a au budget une somme tout inscrite avec une affectation bien précise, déterminée, votée par le Conseil municipal et approuvée par le Préfet. Il suffit donc seulement de vouloir faire quelque chose et de faire vite surtout. Mais vite est un mot inconnu au Conseil municipal. On y travaille avec la lenteur de la tortue, quand on y travaille.

A Tourcoing, les électeurs ont trouvé en M. Dron qui a transformé leur ville et qui en fera une cité de travail, de commerce et d'art ; à Halluin, nous avons toujours eu la malchance de mettre la main sur des administrateurs qui n'ont fait de notre commune qu'une cité mi-couvent, mi-cour des Miracles.

THUMESNIL. — Une manifestation sympathique a été faite jeudi soir à M. Van-Cayeele, directeur de la société de gymnastique *la Fraternelle*, décoré des palmes académiques. La Fanfare du Commerce, la Fraternelle et de nombreux amis y ont pris part. Le héros de la manifestation a été couvert de bouquets et la fête s'est prolongée joyeuse jusqu'à une heure avancée.

LA MADELEINE. — La Société Républicaine des Conférences Populaires (section de La Madeleine), a organisé hier, dans la salle de la Ville de Turin, 86, rue de Lille, la première des conférences qu'elle se propose de donner au cours de l'année 1906-1907.

Le sujet choisi était « L'Histoire du Travail ». Il a été développé, avec une compétence indiscutable, par M. Lesueur, avocat au Tribunal civil d'Arras, qui, avec sa gracieuseté habituelle, avait bien voulu prêter son concours à la Section.

En un langage clair et précis, le conférencier a montré à son auditoire quelles ont été les conditions d'existence des travailleurs depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours : l'esclavage dans l'antiquité, alors que florissaient les civilisations de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome et de Carthage ; le servage au moyen-âge, et le régime des corporations aux approches de la Révolution de 1789.

Il a rappelé les luttes qu'en ces temps troublés les hommes qui produisaient la richesse publique eurent à soutenir contre leurs oppresseurs pour obtenir la liberté du travail que leur donna seule la première République.

Enfin, abordant l'époque contemporaine, le conférencier fait ressortir l'inégalité existant entre le petit nombre de ceux qui possèdent le Capital et l'immense population du Travail. Il revendique pour ces derniers le droit à plus de justice et plus de bonheur et les exhorte à se grouper de telle sorte qu'ils puissent enfin obtenir des lois qui, avec le bien-être matériel, assurent à leurs enfants la possibilité d'acquérir l'instruction à tous les degrés et de se procurer les jouissances intellectuelles que cette instruction comporte.

LOMME. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Lescroart, maire.

M. Bouchard émet un vœu tendant à ce que tous les membres du Conseil soient autorisés, en cas d'incendie, à demander la pompe à vapeur de Lille. Avis favorable est donné à cette demande. M. le maire fera prévenir la Compagnie de sapeurs-pompiers de Lille de la décision prise.

Sont élus répartiteurs pour 1907 : MM. Bouchart, Lesage, Marcant, Becquet, Coustent et Dasoubry.

Forains. — MM. Jules Destombes, à Lomprez ; Imbert de la Phalecque, à Englos ; Constant Becquart, à Sequedin ; Jules Coksain, à Pérenchies.

Suppléants. — MM. Fry, Bokslaer, Lérecque, Decottignies, Trédez et Prévost.

Forains. — MM. Narcisse Delattre, à Lomprez ; François Denoyelle, à Capinghem ; César Procureur, à Englos ; Louis Vaillant, à Lambersart.

Sont délégués à la révision des listes électorales : MM. Désiré Lesage (Bourg), Louis Nicolle (Mont-à-Camp), et Emile Constant (Marais). MM. Cobeleer et Lévêque (Bourg), Marcant et Becquet (Mont-à-Camp), Decottignies et Dasoubry (Marais), sont commis à l'examen des réclamations.

M. le Maire fait connaître au Conseil que l'adjudication pour l'enlèvement des boues prendra fin au 31 décembre. La nouvelle adjudication comprendra l'enlèvement des immondices dans toutes les rues reconnues et non reconnues par la commune comme dans celles qui pourraient être ouvertes au cours des trois nouvelles années.

Le Conseil vote un supplément de crédit de 225 francs pour la balayeuse, un secours de 126 f. 50 pour la petite Romain, et un autre de 100 francs à Jules Consin, du Marais, payable 12 francs par semaine, jusqu'à sa guérison ; un secours de 15 francs à Levocat, du Bourg, est aussi voté.

M. le Maire fait connaître au Conseil que M. Fichelle, vétérinaire, offre de faire l'inspection des viandes pour 400 francs. M. Hochart touchait, de ce fait, 500 francs, mais il s'offre à continuer pour 400 francs.

On vote à bulletins secrets, et M. Hochart obtient 9 voix contre 5 à M. Fichelle, et 1 bulletin blanc. M. Hochart est de nouveau choisi pour 1907.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de l'Association des vétérinaires, demandant que les fermiers qui tuent et débitent soient autorisés à choisir eux-mêmes leur vétérinaire. Adopté.

M. Becquet demande si on va bientôt procéder au numérotage des maisons et mettre des plaques aux rues. Après discussion, on renvoie la demande à la Commission des travaux.

Sports et Jeux

FOOT-BALL

Challenge international des Indépendants

Résultats des matchs disputés le 25 novembre et comptant pour ce challenge :

A Tourcoing. — Sporting Club Roubaisien bat Foot-Ball-Association du Blanc-Seau 2 par 1 but à 0. Junior Athletic Club bat Union Sportive Lilloise par 7 buts à 1.

A Roubaix. — Football Club Roubaisien bat U. S. de Roncq par 13 buts à 1.

A Croix. — Iris Club Croisien bat A. C. S. de Lambersart par 3 à 0.

A Lille. — Football Club Roubaisien 2 bat Gallia Club Lillois par 8 buts à 1.

Football Club Lillois bat A. C. S. de Lambersart 2 par 6 buts à 1.

Étoile Club Lilloise bat Football-Association du Blanc-Seau par 3 buts à 2.

Pour ce match une réclamation a été déposée contre l'arbitre par le F. A. B. S. La Commission du F. C. Lillois se réunira le 30 courant, pour entendre les intéressés.

TIR

Bourbourg. — Voici les résultats du tir offert par la société de tir « Le Patriote ». Honneur, MM. L. Dupont ; 2e et 3e, A. Querlan ; 4e, A. Decoster ; 5e, J. Lebyt ; 6e, A. Daeldick ; 7e, R. Querlou.

— La société l'« Avant-Garde » vient de renouveler son bureau. Ont été élus : Président, MM. Germain Caré ; vice-président, Henri Boutin ; secrétaire, Léon Wapierre, trésorier, Paul Rebbelynck ; détenteur du règlement, Benoni Janessone ; commissaires, MM. Gaston Debruyne, Florimond Tasset et Léon Pengny.

La réunion s'est ensuite terminée par une poule dont voici les résultats : 1er prix, Germain Caré ; 2e, Léon Wapierre ; 3e, Albert Nicolet.

LE NORD

DOUAI

Sous-officier désarçonné. — Le maréchal des logis Carrayon, de la 11e batterie du 15e, a été désarçonné au cours d'une manœuvre au Polygone. Le blessé, qui a reçu de graves contusions dans la région abdominale, a été transporté à l'hôpital militaire.

Cuisse fracturée. — M. Lepez, comptable et musicien, rue d'Esquerchin, est tombé au pont du Palais-de-Justice et s'est fracturé la cuisse gauche.

Société des Sauveteurs du Nord. — Section de l'arrondissement de Douai. — La réunion trimestrielle obligatoire de la section aura lieu à l'Hôtel de Ville de Douai, le dimanche, 2 décembre prochain ; elle sera suivie du banquet annuel qui aura lieu chez M. Hambrouck-Grard, membre protecteur, 26, rue de Valenciennes.

ANICHE. — *Conseil municipal* (suite). — *Repos hebdomadaire.* — Le Conseil donne un avis favorable sur les demandes de MM. Cambier Louis et Guidé-Grivilliers, qui sollicitent l'autorisation d'appliquer à leur personnel le repos hebdomadaire par roulement.

Divers. — Après l'examen et le vote de quelques questions d'importance secondaire, M. le Maire donne communication d'une lettre de M. le Sous-Préfet, relative à l'agrandissement des Écoles du centre (filles et garçons).

Les Écoles. — Dans cette lettre, M. le Sous-Préfet propose au Conseil de surélever d'un étage les six classes affectées aux cours de l'École des garçons, ce qui porterait le nombre des classes de 6 à 12.

Les trois classes affectées actuellement aux cours complémentaire et supérieur seraient aménagées pour l'École maternelle. L'École maternelle du centre, elle-même désaffectée, fournirait à l'École des filles du centre trois classes nouvelles.

Plusieurs conseillers se déclarent partisans de la création d'une nouvelle école de garçons bâtie dans un quartier éloigné du centre de la ville.

M. Georges Dufour estime qu'une cité industrielle de l'importance d'Aniche devrait avoir une École primaire supérieure professionnelle. Son avis est partagé par de nombreux conseillers.

Cette très importante question est renvoyée devant les commissions scolaire et financière et la commission des travaux, qui l'étudieront.

Abonnement des brasseurs à l'octroi pour 1907. — En trois lignes, sur un ton impératif, MM. les brasseurs informent la municipalité qu'ils offrent 20.000 francs pour abonnement à l'octroi. Dans le cas de non-acceptation, l'abonnement cessera. Ni plus, ni moins ; Intimidation ou intimation ? ?

Le Conseil, sauf M. Maton, qui fait des réserves, et M. Duhrulle Jean-Pierre, qui se range du côté des brasseurs, répond du tac au tac.

L'abonnement cessera et au premier janvier prochain on servira à MM. les brasseurs, comme étrennes, le bulletin de circulation.

Huis-clos. — Sur la demande de M. le Maire, le huis-clos est prononcé pour l'examen des demandes de bourses *d'assistance à domicile*.

VALENCIENNES

Les déserteurs. — René Audot, soldat belge au 2e chasseurs à Mons, s'est présenté comme déserteur au bureau de recrutement de la place de Valenciennes et a demandé à signer un engagement dans la légion étrangère. Il a été fait droit à sa demande.

Attaque nocturne. — La nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures et demie, deux jeunes gens qui passaient rue de l'Intendance ont été attaqués par un groupe de cinq individus, et roués de coups. L'un d'eux a tiré en l'air deux coups de revolver qui ont mis les agresseurs en fuite.

HAZEBROUCK

STEENBECQUE. — *Les mensonges de l'« Indicateur d'Hazebrouck ».* — Sous ce titre : *Propagande maçonnique*, le journal clérical et réactionnaire de la région flamande annonce dans son numéro du 25 novembre :

1° Qu'une fête maçonnique sera donnée demain dimanche à Steenbecque ;

2° Que la Société des Conférences populaires vient de fonder une section dans cette commune ;

3° Que le ban et l'arrière-ban des francs-maçons de l'arrondissement sont convoqués pour inaugurer ce nouveau centre d'action ;

4° Et que M. Vandenbussche, maire, a été choisi comme président de section.

La vérité, est-il besoin de le dire, est tout autre.

Il n'est pas vrai :

1° Qu'une fête maçonnique ait été donnée dimanche à Steenbecque, mais une très intéressante conférence de M. Charles de Lauwereyns, sur l'œuvre de la République ;

2° Il n'est pas vrai que le ban et l'arrière-ban des francs-maçons aient été convoqués, ni qu'on ait inauguré hier, ou n'importe quel jour, ce nouveau centre d'action ;

3° Il n'est pas vrai que M. Vandenbussche, maire, ait été choisi comme président d'une section qui n'existe pas.

A part cela, les affirmations de l'*Indimenteur*, comme on l'appelle en Flandre, nous paraissent exactes.

Conclusion :

La nécessité s'impose d'organiser à Steenbecque une section des conférences populaires et d'en donner la présidence à M. le maire Vandenbussche.

DUNKERQUE

La mort de M. Trystram. — La Ligue Républicaine de Bailleul vient d'adresser à la famille Trystram le télégramme suivant :

Trystram, sénateur, Dunkerque. — La Ligue Républicaine des deux cantons de Bailleul, profondément attristée par la mort de votre vénéré père, son Président d'Honneur, adresse à vous et à votre famille l'expression de ses très sympathiques condoléances. — Le président, Paul Perrier.

De plus, le bureau de la Ligue assistera aux funérailles et déposera une couronne sur la tombe du défunt.

ROSENDAEL. — M. Félix Coquelle, maire de Rosendael, a fait don au Bureau de Bienfaisance de sa commune de 20.000 kilos de charbon à répartir entre les indigents de l'administration charitable.

De son côté, Mme Félix Coquelle a distribué aux femmes les plus nécessiteuses un lot d'environ cent jupons de laine.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

CAMBRIN. — Une importante réunion, organisée sous les auspices de la Fédération Nationale des œuvres de protection de la maternité et de l'enfance, a eu lieu à Cambrin, dimanche dernier, 25 novembre, sous la présidence de M. Lesage, conseiller général du Pas-de-Calais. M. A. Crassier, pharmacien et conseiller municipal, après avoir remercié la nombreuse assistance, a présenté la défense de l'enfant et laissé à MM. Evrard et Lampe, les distingués conférenciers, délégués par la Fédération, le soin de convaincre l'assistance de la nécessité de combattre la mortalité infantile par la création d'œuvres d'allaitement maternel et par les consultations de nourrissons. Une section de la Société Nationale d'encouragement à l'hygiène de l'enfance a été fondée et les consultations de nourrissons auront lieu dans les premiers jours de janvier. Une adresse de remerciements a été votée à M. le Préfet du Pas-de-Calais pour le concours généreux qu'il apporte à toutes les Gouttes de Lait.

TRIBUNE POUR TOUS

Lille, le 26 novembre 1906.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Nous avons encore recours à l'hospitalité de vos colonnes pour protester contre la situation qui nous est faite par l'Administration des Téléphones et Télégraphes.

Sur cinq circuits installés de Lille à Paris, un seul est en service l'après-midi depuis plusieurs mois ! Le matin cependant, les cinq fils fonctionnent toujours, mais au fur et à mesure que la journée s'avance, le nombre des fils en service diminue et tombe à 4, puis à 3, puis à 2, et généralement vers 2 heures un seul marche encore.

La façon automatique dont se produisent ces interruptions nous laisse supposer que les fils sont utilisés par l'Administration elle-même à un autre usage.

Les relations téléphoniques entre les centres de Tourcoing, Roubaix et Lille ne sont pas meilleures. Ici sur quatorze fils qui relient ces 3 ensemble, 3 ne fonctionnent. Aussi obtient-on souvent des numéros variant de 50 à 100 !

Il serait difficile d'objecter que ces interruptions sont dues aux intempéries !

En ce qui concerne le télégraphe, les abus sont encore plus criants. Les dépêches ne parviennent plus qu'avec une sage lenteur et une irrégularité parfaite ! Un télégramme de Lille à Paris ou vice-versa met plus de temps qu'il n'en faut pour s'y rendre soi-même !

Cette situation est absolument intolérable et il est temps que l'Administration se décide à donner enfin satisfaction ; le temps des promesses est passé. On nous disait il y a [illegible] que les retards étaient dus à l'installation défectueuse, au manque de crédits : aujourd'hui cette réponse ne compte plus pour monnaie courante, car les bureaux téléphoniques sont installés avec tout le confort désirable ; le personnel a été considérablement augmenté.

[illegible]

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

VOLS

Dunkerque. — Une caisse de [illegible] a été volée sur le port ; on soupçonne le sieur Charles Decool, journalier à St-Pol.

Méricourt. — On a volé la nuit dernière, dans la rue du Bailloo, chez M. Horin, la lapine, 3 pigeons et le linge de toute la famille. — Chez Mme Moutou, 2 chemises et un jupon — Chez M. Chopin, dix paires de bas et chaussettes.

LES ACCIDENTS

Dunkerque. — Le marin Ivant Heriot, du vapeur anglais *Counsellor*, s'est fracturé la jambe gauche en tombant sur le pont du navire.

— M. Gustave Vandecastel, journalier, a eu le pied gauche écrasé par la chute d'une croisière en fer à bord du vapeur *Amiral Ponty*.

— M. Auguste Copmann, journalier à bord du vapeur *Jern*, a été grièvement blessé au pied gauche par l'anse d'une banne de charbon.

Saint-Omer. — Un camionneur de M. Ledoux, entrepreneur, est tombé dans la gare et s'est fracturé un pied.

Lens. — Occupé aux usines Kuhlmann, M. Gaston Bourgois a été blessé au pied gauche par la chute d'une grosse barre de fer.

Liévin. — Le mineur Louis Diéval a été blessé au pied gauche par une pierre détachée du toit de la veine, au fond de la fosse N° 3.

— En poussant une berline vide à la fosse N° 1 bis, l'emballeur Pierre Rambart, 14 ans, a été sérieusement contusionné au bras gauche.

LE FEU

Andres. — Un incendie s'est déclaré chez les époux Collet-Février, au fort Rebus, et a occasionné d'importants dégâts.

LA BELGIQUE

Le Krack des verreries de la Roue

Charleroi, 27 novembre.

M. Désiré R..., l'exportateur carolorégien qui avait annoncé, de Paris, dans les conditions que l'on sait, son intention d'en finir avec la vie, a sagement renoncé à son projet. Il est en vie. Hier après-midi, sa famille a reçu de lui une lettre dont l'incohérence trahit encore quelque peu l'agitation de sa pensée, mais qui n'en apportait pas moins la consolante nouvelle : M. R... est toujours à Paris. Un de ses parents avait fait insérer dans un journal parisien une annonce faisant appel à sa raison, et c'est probablement ce qui l'a décidé à écrire.

LA TUBERCULOSE GUÉRIE
par la Méthode phymetofage
Voir à la dernière page le Questionnaire pour CONSULTATION GRATUITE à tous les lecteurs.
2274

Jamais d'insuccès

Voici ce que disent des milliers de gens qui ont employé les Pilules Foster pour les Reins. Ceci n'est qu'une preuve de plus. Mme Rye, 70, rue des Moretobers, Tourcoing, nous dit : « C'est seulement depuis que je prends les Pilules Foster que j'ai enfin réussi à me guérir d'un mal de dos qui depuis huit ans me faisait souffrir cruellement et qui avait résisté à toutes sortes de soins et de remèdes. J'étais toujours harassée et abattue ; j'avais des douleurs jusque dans les côtés et les épaules ; mon sommeil était difficile, lorsque j'étais au lit je n'avais pas de repos possible, je n'osais bouger, car le moindre mouvement m'était douloureux. La moindre besogne m'était pénible et lorsque je voulais me baisser pour faire quoi que ce soit je devais me prendre les côtés avec les deux mains afin de ne pas crier ou m'arrêter. Pour un rien j'étais oppressée et tout en sueur ; mes urines étaient troubles et brûlantes au passage, j'avais perdu l'appétit, je me désolais ne sachant plus que faire quand, apprenant les guérisons obtenues par l'emploi des Pilules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Verriest, place des Phalempins, Tourcoing, je voulus les essayer. Aujourd'hui, que je n'éprouve plus de douleurs, que mes nuits sont tranquilles, qu'en un mot je me sens rétablie et en bonne santé, je veux, par reconnaissance, recommander les Pilules Foster à tous ceux qui souffrent des maux dont je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Les Pilules Foster pour les Reins ramènent à la santé doucement et sans secousse tout le délicat appareil des reins, les aidant à purifier le sang et à chasser du corps avec les urines les déchets qui sont la cause du mal de tête, du rhumatisme, des désordres urinaires, de la gravelle, des pierres dans la vessie.

Les Pilules Foster pour les Reins (marque originale) sont en vente chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ou six boîtes pour 19 fr. ou franco par poste : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. — 14. 2271

BULLETIN COLOMBOPHILE

Exposition Colombophile et Distribution des Prix de la Fédération du Nord et de la Concorde

L'exposition que la Fédération Colombophile du Nord a organisée dimanche dernier à Lille, d'accord avec la Concorde, a obtenu un succès sans précédent. Nous sommes heureux de féliciter ici les organisateurs et les exposants. La temps brumeux a nui à l'éclairage de la salle, et par cet inconvénient certains pigeons n'étaient pas assez en relief. Les amateurs ont répondu avec empressement à l'appel du Comité et jusqu'à la dernière minute ont admiré les champions qui étaient exposés.

Tandis que la plupart des expositions réunissent seulement des beaux pigeons, celle-ci, par une heureuse innovation, ne se composait que de pigeons connus par leurs succès, parmi les meilleurs de la région.

Un public nombreux circulait devant les paniers des vaillants messagers et tirait de nouveaux enseignements de cette exhibition.

Remarqués dans l'affluence : MM. Pierman, de Denain, Maertens, de Bruxelles, Lodois Demarchelier, de Roubaix, Hettois, de l'*Écho Colombophile*, et les principaux amateurs de Lille, Roubaix et environs.

A cinq heures, avait lieu la distribution des prix. M. Dubureq, adjoint au maire de Lille, préside, en remplacement de M. Ch. Delesalle, empêché. Prennent place au bureau, pour la Fédération du Nord, MM. Leroy-Bégue, président ; Lemonnier et Mellet, vice-présidents ; Honhon, trésorier ; pour la Concorde, MM. Selembier, président d'honneur ; Baisiez, président ; Bretonnière, trésorier.

M. Leroy-Bégue donne lecture d'une lettre de M. Potié, sénateur, qui par suite d'un deuil récent, ne peut assister à cette réunion.